



## RÈGLEMENT COUPE VÉTÉRANS DEUX SÈVRES

### A - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- **1** : Il est organisé dans le Comité des Deux-Sèvres une **compétition amicale** dénommée "**Coupe des Vétérans des Deux Sèvres**" à l'intention des joueurs licenciés âgés de 55 et plus l'année de la compétition.

- **2** : Les rencontres se déroulent selon les textes et règlements officiels de la FFPJP en appliquant le présent règlement. **La commission des aînés pilote le déroulement de la compétition.**

- **3** : Pour financer coupes et trophées un droit unique de participation est perçu par équipe engagée.

- **4** : **Cette compétition se déroule par équipe de 6 joueurs dont obligatoirement une féminine. Chaque équipe engagée est formée d'un maximum de 10 joueurs.** Si une équipe a déjà 10 joueurs, il est accepté d'inscrire le capitaine en 11<sup>ème</sup> mais il sera **non joueur pour toutes les rencontres**, dès lors que le club ne comporte qu'une équipe il sera **toléré** un onzième inscrit sur la liste.

**Il ne sera plus autorisé d'inscrire à cette compétition des nouveaux joueurs âgés de 55 ans à 59 ans à compter de la nouvelle saison 2021.**

**L'année de naissance de tous les joueurs doit obligatoirement être inscrite sur la feuille d'inscription de l'équipe.**

- **5** : **Tous les joueurs doivent être notés sur la feuille d'inscription et ne peuvent jouer QUE dans cette équipe.**

Une équipe qui n'a qu'une seule féminine, peut remplacer celle-ci en cas d'absence (*avec preuve à faire parvenir au responsable de la Coupe Vétérans*), par une autre féminine d'une autre équipe de ce même club. En aucun cas, un homme ne peut remplacer une femme, par contre, **une femme qui commence la rencontre à la place d'un homme ne peut en aucun cas réintégrer un poste de féminine** pour la suite, elle reste donc en « homme » jusqu'à la fin de la rencontre. **IL EST BIEN SUR ÉVIDENT QU'UNE FÉMININE QUI FAIT LE TÊTE A TÊTE EN FÉMININE NE PEUT EN AUCUN CAS CONTINUER LES ÉPREUVES EN « HOMME » de la même façon si elle fait le tête à tête en homme elle ne peut continuer en féminine.**

**En cas d'arrêt définitif de la compétition un joueur peut être remplacé par un autre** non inscrit dans aucune autre équipe **et** restera titulaire de cette équipe à titre définitif, de même si l'équipe n'est pas complète au départ (moins de 10 joueurs) il est possible d'inscrire d'autres joueurs. **Cette modification doit être signalée au responsable de la commission qui jugera et décidera** éventuellement après consultation de ladite commission. Cette possibilité de liste évolutive est tolérée uniquement **lors des matchs aller**. La liste sera exhaustive lors des matchs retour et des finales.

La composition de l'équipe peut varier à chaque rencontre entre les joueurs inscrits.

La licence est obligatoire à chaque rencontre, y compris pour le Capitaine d'équipe, même non joueur. Il est demandé aux Capitaines de vérifier la liste des joueurs avant le début de la rencontre.

- **6** : Un club peut engager plusieurs équipes, et doit fournir au moment de l'engagement pour chaque équipe la liste nominative des joueurs en respectant strictement sa composition citée ci-dessus à l'article A - 4.

Les équipes sont inscrites **par le responsable du club** sous le **NOM du CLUB** en **attribuant un numéro à chaque équipe suivie du nom du capitaine. (Le numéro reste identique d'une année sur l'autre)**

***N.B. : les équipes comportant d'importantes modifications de joueurs, 4 joueurs nouveaux dans cette équipe, peuvent faire l'objet de descente de division si ces changements ne sont pas suffisamment motivés, la commission des aînés statuera lors du tirage.***

## **B - DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE LA COMPÉTITION :**

Comme dans les autres coupes, il est possible de remplacer un joueur pendant un match, après une mène et avoir prévenu le capitaine de l'équipe adverse sur le cycle doublette ou sur le cycle triplète. (Le 3ème cycle comprend tous les matchs en triplète) Précisions ci-dessous :

*"Les remplacements éventuels en cours de match peuvent intervenir en cours de parties sauf pour le Tête à Tête. Dans les parties doublettes et triplètes d'un même match il est permis de remplacer 1 joueur dans l'une et/ou l'autre équipe. Par contre on ne peut pas remplacer 2 joueurs dans une même doublette ou une même triplète. Modalités de remplacement : chaque remplacement envisagé doit être signalé par le capitaine de l'équipe, au capitaine de l'équipe adverse et opéré avant le jet du but de la mène suivante. Il sera permis de ne pas effectuer un remplacement demandé dans une équipe, mais le bénéfice du remplacement est perdu seulement pour la partie en cours (dans la doublette ou la triplète où il était demandé). **Dans tous les cas le joueur sorti ne peut remplacer dans une autre partie de la même phase de jeu et ne peut donc pas revenir jouer dans la même partie** (p. ex. 1 joueur sorti en phase doublette ne peut plus rentrer dans cette phase doublette et idem pour la phase triplète)"*

### **- 1 : Première phase : Poules qualificatives :**

- La première phase est une phase qualificative en plusieurs divisions, par poules avec rencontres aller et retour assurant un minimum de matchs à chaque équipe engagée.
- Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe dans chaque poule, **sauf** dans le cas où il présente plus d'équipes que de poules formées. Dans ce cas les équipes du même club jouent les uns contre les autres lors de la première rencontre.

### **1<sup>ère</sup> Division :**

#### **4 poules de 6 soit 24 équipes**

- ◆ Les 20 équipes les mieux classées parmi les 24 en 1<sup>ère</sup> division de l'année précédente.
- ◆ Les 4 équipes les mieux classées de la 2<sup>ème</sup> division générale de l'année précédente.

## **2<sup>ème</sup> Division :**

### **4 poules de 6 soit 24 équipes**

- ◆ Les 4 équipes qui descendent de la 1<sup>ère</sup> division de l'année précédente.
- ◆ Les équipes restantes de la 2<sup>ème</sup> division de l'année précédente et les 4 équipes de 3<sup>ème</sup> division qui montent.

## **3<sup>ème</sup> Division :**

### **4 poules de 6 soit 24 équipes**

- ◆ Les 4 équipes qui descendent de la 1<sup>ère</sup> division de l'année précédente.
- ◆ Les équipes restantes de la 2<sup>ème</sup> division de l'année précédente et les 4 équipes de 3<sup>ème</sup> division qui montent.

## **4<sup>ème</sup> Division**

### **X poules de X en fonction des inscriptions**

- ◆ Les équipes qui ne se sont pas sélectionnées pour monter en 3<sup>ème</sup> division
- ◆ Toutes les équipes qui descendent, le 6<sup>ème</sup> de chaque poule de 3<sup>ème</sup> division, selon le nombre de poules en 3<sup>ème</sup> division l'année précédente il peut aussi être nécessaire de faire descendre les moins bonnes équipes de 3<sup>ème</sup> division pour permettre au 1<sup>er</sup> de toutes les poules de 4<sup>ème</sup> division de monter en 3<sup>ème</sup> division\*
- ◆ Les nouvelles équipes engagées.
- ◆ Il faudra faire descendre de 3<sup>ème</sup> en 4<sup>ème</sup> division autant d'équipes que de poules.

### **Système de montée de division et de descente selon le classement chaque année :**

- Les premiers de chaque poule montent en division supérieure (sauf pour la première division)
- La dernière équipe de chaque poule descend en division inférieure (sauf pour la dernière division)

\* En cas d'égalité on appliquera le goal-average général puis le goal-average particulier et en dernier lieu le nombre de parties gagnées jusqu'en phase finale.

**N.B. :** le nombre de montée et de descente des équipes peut varier en fonction des désistements. Le Responsable de la commission des aînés établira le calendrier en fonction des engagements reçus et assurera le suivi de la compétition.

Les matchs doivent être joués à la date donnée ou éventuellement **AVANT**, en accord avec l'équipe adverse, sans mettre en avant que les joueurs travaillent ! Les résultats des rencontres de chaque match doivent être adressés **par l'équipe qui reçoit** au responsable de la Coupe des Vétérans **dans les 8 jours** (selon la date du calendrier) sous peine de pénalités (- 2 points). **Les feuilles de match doivent être complétées correctement recto et verso avec le nom du club le numéro de l'équipe la division et le numéro de la rencontre.**

Les équipes qui le désirent peuvent organiser leur rencontre sur les terrains du siège du Comité, en faisant la demande auprès du responsable de la commission des aînés.

★ **Victoire 3 points**

★ **Défaite 1 point**

★ **Forfait – 3 points**

★ **Pénalité – 2 points en cas de non respect du règlement** (chaque cas sera traité par la commission des Aînés)



**Nota : au 2<sup>ème</sup> tour dans le 3<sup>ème</sup> cycle, les équipes doivent obligatoirement inverser, les triplettes mixtes contre les triplettes masculines, mais ont le droit de faire rentrer des joueurs inscrits sur la feuille de match initiale. Le remplacement d'un joueur est autorisé au changement de cycle.**

**3. Traçage des terrains obligatoire soit 6 terrains par match, sinon au moins 3 terrains par match (dans ce cas les têtes à têtes se jouent sur 2 tours) Les terrains doivent être aux dimensions réglementaires.**

**En cas d'insuffisance de terrains et notamment pour les clubs qui reçoivent plusieurs groupes, il est permis de jouer les têtes à têtes sur 2 tours ou de jouer à l'extérieur si le temps le permet.**

4. La feuille de match, signée par les deux capitaines, doit être envoyée au responsable de la commission chargée du déroulement de la compétition au plus tard 8 jours après la date notée sur le calendrier.

5. Le classement en poule qualificative sera établi en fonction du nombre de points obtenus dans chaque rencontre.